

Rugby : les compétitions amateurs définitivement arrêtées

Après les fédérations de handball et de volley-ball, la fédération française de rugby a annoncé ce vendredi soir l'arrêt de toutes les compétitions amateurs pour la saison 2019-2020, en raison de la pandémie de coronavirus.

Hier à 22:00 | mis à jour à 22:13 - Temps de lecture : 1 min

| Le rugby amateur est désormais complètement arrêté. Photo Philippe MONPERRUS

Alors que les compétitions étaient suspendues depuis le 13 mars dernier, l'instance fédérale a franchi un nouveau palier ce vendredi. En effet, après ses homologues de [handball](#) et de [volley-ball](#), la plus haute instance fédérale de rugby a pris « la décision douloureuse d'arrêter définitivement les championnats amateurs à tous niveaux, pour la saison en cours », comme le précise son communiqué.

Fin de saison, pas de titre

Par conséquent, la saison 2019-2020 de l'AS Mâcon (Fédérale 1), du Creusot (Fédérale 2), de Chalon, Chagny et Couches (Fédérale 3), mais aussi de tous les clubs engagés dans les championnats régionaux, est désormais terminée. Par ailleurs, aucun titre de champion de France ou de Ligue ne sera décerné au titre de la saison 2019-2020.

Rendez-vous le 3 avril pour les montées/descentes

L'instance précise que "les modalités relatives aux accessions et aux éventuelles relégations pour les compétitions nationales seront communiquées par la Commission Nationale des Epreuves d'ici au 3 avril prochain."

Le communiqué de la Fédération française de rugby

COVID-19 : arrêt des compétitions de rugby amateur pour la saison 2019-2020.

Découvrez le communiqué de la FFR 

COVID-19 : arrêt des compétitions de rugby amateur pour la saison 2019-2020

La Fédération Française de Rugby a pris la décision douloureuse d'arrêter définitivement les championnats amateurs à tous niveaux, pour la saison en cours.

Dans le contexte de la crise sanitaire mondiale qui a entraîné la suspension de toutes les activités sportives dès le 13 mars dernier, tenant compte de l'annonce de ce jour du Premier Ministre prolongeant la période de confinement, et dans la volonté de protéger le plus largement possible l'ensemble de notre Communauté Rugbystique, le Bureau Fédéral de la Fédération Française de Rugby a pris la décision douloureuse d'arrêter définitivement les championnats amateurs à tous niveaux, pour la saison en cours.

Ainsi, aucun titre de champion de France ou de Ligue ne sera décerné au titre de la saison 2019-2020.

Les modalités relatives aux accessions et aux éventuelles relégations pour les compétitions nationales seront communiquées par la Commission Nationale des Epreuves d'ici au 3 avril prochain.

La FFR souhaite être à l'initiative avec ses Ligues, Comités Départementaux et Clubs pour créer des animations sportives, pouvant prendre différentes formes (plateaux, rencontres amicales, festivals...) afin de permettre à nos licenciés de pratiquer notre jeu dès que la situation sanitaire le permettra.



Bastien Mathieu